

# PIERRE RIBEAUD

Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère



Lettre d'actualité de Pierre Ribeaud – Vendredi 2 septembre 2016 – n°35

## ■ NOUVELLES MESURES ENTRANT EN VIGUEUR A LA RENTREE

### Entrée en vigueur de l'accord sur le régime des intermittents du spectacle

Cet accord assure la pérennité du régime des intermittents, menacé depuis de nombreuses années. Il permet aussi une meilleure prise en compte des spécificités des professions du spectacle vivant et enregistré : le retour au principe de la « date anniversaire » pour le ré-examen des droits à indemnisation des artistes et des techniciens, la neutralisation des baisses d'indemnisation après un congé maternité ou encore une meilleure prise en compte des heures relevant d'un enseignement artistique ou technique. Les intermittents auront désormais 12 mois au lieu de 10 pour effectuer les 507 heures de travail nécessaire pour accéder à l'indemnisation.

Le décret d'encadrement des loyers à la relocation est reconduit pour les zones de plus de 50 000 habitants où il existe un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements

### Le revenu de solidarité active (RSA) de septembre est revalorisé

Le revenu de solidarité active (RSA) est revalorisé de 2 % à partir du 1er septembre 2016. Un décret sera prochainement publié en ce sens au Journal officiel. Le montant forfaitaire mensuel du RSA pour un allocataire passe donc de 524,66 € à 535,17 €. Ce nouveau montant sera appliqué aux allocations dues au titre de septembre 2016 et des mois suivants.

### Aide à la recherche du premier emploi (Arpe) pour certains jeunes diplômés

La loi « Travail » vient de créer une aide à la recherche du premier emploi (Arpe) pour certains jeunes diplômés. Voir les conditions requises sur le site : [Jeunes diplômés : création d'une aide à la recherche du premier emploi](#)

### Prévention des expulsions locatives

Dans le cadre du plan national de prévention des expulsions locatives, en cas d'impayés, l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) ou encore allocation de logement sociale (ALS) seront désormais maintenues pour les allocataires de « bonne foi »

## Tarifs du gaz

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Engie d'une proposition d'augmentation de 0,4 % au 1er septembre 2016 pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel.

## Déclaration annuelle des abeilles et des ruchers

Pour permettre le suivi des abeilles, les apiculteurs et les détenteurs de ruches doivent effectuer la déclaration de détention et d'emplacement des ruchers chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre.

### ■ **LE TAUX DE CHOMAGE ATTEINT SON PLUS BAS NIVEAU DEPUIS 2012**

Grâce à une baisse importante au 2e trimestre 2016 (-0,3 point), le taux de chômage d'après l'Insee est repassé à son plus bas niveau depuis 2012, sous la barre symbolique des 10 % (9,6 % de la population active en métropole, 9,9 % en France entière).

La baisse est de 5 dixièmes sur un an. Cette tendance favorable bénéficie à toutes les tranches d'âge en particulier les 15-24 ans et les seniors. Cette évolution se fait au profit de l'emploi stable et durable : le taux d'emploi en CDI augmente plus fortement que celui en CDD ou en intérim ; l'emploi à temps partiel diminue au profit de l'emploi à temps plein. Le gouvernement reste pleinement mobilisé pour conforter cette dynamique.

Cette évolution, qui reste à être confirmée dans les prochains mois, rejoint celle du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi, avec une moyenne trimestrielle en baisse de 1,3%. Au total, l'INSEE a comptabilisé au 2e trimestre 2,8 millions de demandeurs d'emploi, en métropole, soit un recul de 4,6% en un an. Cette baisse du chômage « confirme l'amélioration progressive de la situation économique et la reprise des créations nettes d'emplois pour le 5e trimestre consécutif », avec près de 25 000 postes créés au 2e trimestre et 143 000 sur l'année.

- L'aide « Embauche PME », mise en place au début de l'année, poursuit sa montée en charge et accélère les effets de la reprise économique, avec un total de 583 000 aides demandées depuis le mois de janvier (dont 65% en CDI). Le plan a notamment contribué à 10451 dans le département de l'Isère

- Le gouvernement va encore amplifier son effort en faveur des chômeurs de longue durée qui font partie des bénéficiaires prioritaires du Plan 500 000 formations : 38 445 d'entre eux sont entrés en formation entre janvier et avril 2016. La programmation des contrats aidés et le soutien accordé au secteur de l'insertion par l'activité économique permettent également d'y contribuer.

### ■ **BAISSE DES IMPOTS – ENTREPRISES, MENAGES**

La baisse des impôts des entreprises devrait se poursuivre en 2017, avec une baisse de l'Impôt sur les sociétés pour les PME à 28% sur une partie de leur bénéfice, un allègement supplémentaire des cotisations sociales des indépendants à faible revenu ne bénéficiant pas du CICE (Le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), une hausse du taux du CICE de 6 à 7%, ou la prolongation jusqu'à la fin de 2017 du dispositif d'incitation à l'investissement.

La baisse des impôts des ménages se poursuit à la rentrée comme depuis 2014 : l'Impôt sur le Revenu a baissé en 2014, 2015 et 2016 pour 12 millions de ménages, à hauteur de 5 Md €.

## ■ DROIT OPPOSABLE A LA RETRAITE – NOUVEAU DISPOSITIF POUR LES PENSIONS DE REVERSION

Pour assurer sans délai un revenu aux personnes partant à la retraite, Marisol Touraine a mis en place dès 2015, un droit opposable à la retraite du régime général. Cette garantie est désormais étendue aux pensions de réversion.

Ainsi, les personnes fragilisées par le décès d'un proche pourront désormais obtenir le versement de leur pension de réversion dans un délai maximal de 4 mois. Une aide sera par ailleurs accordée sur demande aux familles confrontées à des situations de précarité pour les soutenir financièrement pendant cette période d'évaluation des droits.

Aujourd'hui, grâce aux actions mises en œuvre afin d'accélérer le traitement des demandes de pension des personnes partant à la retraite, + de 99 % des demandes donnent lieu à un versement dans un délai maximal de 4 mois.

## ■ TAFTA : LA FRANCE DEMANDE L'ARRET DES NEGOCIATIONS

Il n'y aura pas d'accord entre l'Union européenne et les Etats-Unis sur le traité transatlantique de libre-échange (TAFTA) avant la fin de l'année. Pour la France, les conditions ne sont pas réunies pour un accord.

Selon le Président de la République : « *la négociation s'est enlisée, les positions n'ont pas été respectées, le déséquilibre est évident. La France ne pourra donc pas approuver un accord [...] préparé sans les bases indispensables pour une conclusion positive* ». « *La France refuse une mondialisation sans règles où des modèles sociaux sont mis en compétition et nivelés par le bas, où les inégalités s'accroissent. [...] La France [...] est pour l'ouverture des échanges, mais sur la base de la réciprocité, de la transparence, du respect des biens publics, l'environnement, la culture [...]* »

## ■ LES BONS CHIFFRES DE LA CONSTRUCTION

La bonne santé retrouvée du secteur de la construction se confirme. En effet, les résultats de la construction à fin juillet 2016 montrent que la reprise de la construction observée depuis plus d'un an, en termes d'autorisations de pour des nouveaux logements comme de mises en chantier, se poursuit en s'amplifiant.

Le nombre de logements autorisés à la construction s'établit à près de 105 600 sur 3 mois, soit une hausse de +4,1%. La croissance des mises en chantier se confirme et s'amplifie également : les constructions de logements commencées au cours des 3 derniers mois augmentent de +4,7% par rapport au même trimestre en 2015 ; 356 300 chantiers ont été lancés depuis 12 mois, en hausse accélérée de +5,6 % par rapport à l'année précédente.

La construction de locaux non-résidentiels affiche également une dynamique positive et durable, signe de la reprise économique dans son ensemble (hausse de +1,3 % sur 12 mois). Ces bons résultats constituent autant de signaux encourageants pour les mois à venir.

## **PRESENTATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2016**

### **12,4 millions d'élèves et 860 000 enseignants**

#### D'avantage de personnels :

Plus de 10 000 postes créés, des enseignants formés, priorité au 1er degré :

- Engagée dès la rentrée 2012, la refondation de l'École a déjà permis sur la période 2012-2016, la création de 42 338 emplois dans l'éducation nationale. Pour la rentrée 2016, ce sont ainsi 10 711 postes créés. Les 60 000 postes seront donc atteints avec le projet de loi de finances 2017.

- Le travail engagé depuis 2013 au profit d'une formation initiale repensée se poursuit dans le cadre des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espe), pour une professionnalisation renforcée. Par ailleurs l'expérimentation réalisée avec succès de « M1 alternants » en Guyane et à Créteil, sera progressivement étendue à Amiens et Versailles. Le budget de la formation continue sera porté à 99 M€ en 2017, permettant notamment de renforcer la formation dans le premier degré.

- La priorité au premier degré se traduit par 19 328 postes créés depuis 2012, soit 1 poste pour 5 élèves supplémentaire. Les nouveaux cycles d'enseignements sont conçus sur 3 ans et mettent l'accent sur les fondamentaux. Les dispositifs « plus de maîtres que de classes » et « scolarisation avant l'âge de 3 ans » sont renforcés en éducation prioritaire pour réduire les inégalités. La première langue vivante est généralisée dès le CP. Entre 2012 et 2017, la dépense annuelle par élève du 1er degré aura augmenté de 12 %.

#### Des personnels mieux rémunérés :

- L'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (Isae) est portée à 1 200 € pour les enseignants dans le premier degré dès septembre 2016 ;

- La rénovation et la revalorisation des carrières des personnels du ministère sont engagées dans le cadre du protocole PPCR de la fonction publique :

A partir de 2020, un enseignant certifié, déroulant une carrière complète, gagnera au total 23 000 € de plus qu'actuellement (classe normale et hors classe) ;

Une nouvelle perspective de carrière : la classe exceptionnelle, est créée à partir de 2017 et permettra par exemple, à un professeur qui a été 8 ans directeur d'école de terminer sa carrière avec une rémunération de base de près de 5 000 € brut par mois, près de 1 000 € de plus que maintenant.

#### Des nouveaux programmes de la maternelle au collège :

- Les nouveaux programmes de la scolarité obligatoire (CP à la 3ème) entrent en application à la rentrée 2016. Cohérents et progressifs, ils permettront à chaque élève d'acquérir le socle

commun : apprentissages fondamentaux en CP, CE1, et CE2, consolidation de ces connaissances en CM1, CM2 et 6e puis approfondissement en 5e, 4e et 3e.

- Le français et les mathématiques sont recentrés à l'école sur l'acquisition des fondamentaux. Afin d'assurer la maîtrise de la langue, les horaires de français sont renforcés (au-delà des 10 heures de français hebdomadaires, 10 heures sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture). Les nouveaux programmes prévoient des travaux d'écriture quotidiens, des activités de lecture quotidienne et des exercices de calcul mental quotidiens.

#### La réforme du collège entre en vigueur :

- Le nouveau collège renforce l'acquisition des savoirs fondamentaux à travers une organisation qui maintient l'ensemble des horaires disciplinaires tout en développant de nouvelles pratiques pédagogiques, l'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires.

- Les marges d'initiative données aux enseignants (20 % du temps) et les moyens supplémentaires (4 000 postes sur 2 ans) permettront de mieux tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous : temps d'apprentissage en petits effectifs, interventions conjointes d'enseignants.

- Le nouveau collège donne aux élèves de nouvelles compétences adaptées au monde actuel : langues vivantes apprises plus précocement (LV2 en 5e soit +54 h d'enseignement), travail en équipe et exercices d'expression orale plus réguliers, compétences numériques.

- Le diplôme national du brevet s'enrichit avec la prise en compte des enseignements interdisciplinaires (EPI), l'évaluation des sciences lors des épreuves écrites, avec une épreuve orale et une cérémonie de remise des diplômes.

#### La rentrée 2016 c'est aussi :

- Le renforcement de la mixité sociale dans les collèges. Cette démarche se concrétise pour 25 territoires pilotes dans 21 départements. Une douzaine de ces projets sont opérationnels dès la rentrée 2016 ;

- L'engagement pour une école inclusive. En 2015-2016, 278 978 enfants en situation de handicap ont été scolarisés dans les écoles et établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale (public et privé) : 160 043 dans le premier degré et 118 935 dans le second degré. Depuis 2012, ce sont 24 % d'élèves en situation de handicap supplémentaires qui sont scolarisés en milieu ordinaire. Dans le second degré l'évolution est particulièrement importante avec une augmentation de 33 % d'élèves en situation de handicap en plus au sein des établissements scolaires ;

- L'amplification de la lutte contre le décrochage scolaire, qui a fourni de premiers résultats très encourageants : 110 000 jeunes sortent désormais chaque année de l'école sans diplôme contre 136 000 il y a 5 ans. En 4 ans, ce sont 126 000 jeunes de 18 à 24 ans qui ont été rattrapés par le système scolaire. Ces sorties sans qualification sont néanmoins encore trop nombreuses. La mobilisation de l'École et de ses partenaires est donc amplifiée avec un double objectif : prévenir l'abandon scolaire précoce et soutenir ceux qui ont quitté l'école

sans diplôme et souhaitent revenir en formation (26 000 jeunes ont déjà bénéficié d'une reprise d'études en formation initiale grâce au droit au retour en formation ; numéro vert dédié à l'automne 2016 ; 15 000 bourses de reprise d'études de 1 000 € attribués à la rentrée sur critères sociaux à des jeunes de 16 à 19 ans revenant en formation) ;

- Pour la justice sociale, les bourses des lycéens augmentent de 10 %, une bourse pour les raccrocheurs de 16 à 18 ans qui reprennent leurs études pour obtenir un diplôme est créée, les fonds sociaux augmentent cette année encore et sont portés à 49,3 M€ (soit une augmentation de plus de 40% sur 2 ans). Par ailleurs, l'aide à la recherche du premier emploi (ARPE), est destinée à accompagner financièrement la période d'insertion professionnelle, qui sépare la sortie des études et l'accès au premier emploi, pour les jeunes diplômés de moins de 28 ans disposant de faibles ressources ;

- Le plan numérique se déploie : à partir de cette rentrée, 25% des collèges (plus de 200 000 élèves équipés) et 1 800 écoles répartis sur l'ensemble du territoire entrent pleinement dans le plan numérique, dont le déploiement se poursuivra pour les rentrées 2017 et 2018 (un nouvel appel à projets sera lancé en octobre 2016). Pour chaque euro investi par le département pour l'achat d'équipements mobiles, l'Etat verse un euro. Dès la classe de 5e, les élèves se verront enseigner le code informatique. Les enseignants seront préparés via des journées de formation ;

- Le plan de grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République élaboré à la suite des attentats de janvier 2015 a prévu 11 mesures pour renforcer la transmission des valeurs de la République. Parmi ces mesures, le développement de la pédagogie de la laïcité, la mise en place de l'enseignement moral et civique et du parcours citoyen ou encore la création de la réserve citoyenne de l'éducation nationale (5 300 réservistes bénévoles engagés) ont vocation à mieux faire partager les valeurs de la République à l'École et à préparer les élèves à l'exercice de la citoyenneté et la responsabilité individuelle et collective.

## ■ SOUTIEN DE L'ÉTAT À L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL : DE NOMBREUX PROJETS FINANCES DANS LA 5<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION

Les mesures adoptées dans la loi de finances pour 2016 traduisent la volonté de l'État de soutenir l'investissement public local. Une enveloppe de 1 milliard d'euros est ainsi mobilisée au plan national :

- 500 millions d'euros sont consacrés à de grands projets d'investissement
- 300 millions d'euros sont dédiés au soutien à la revitalisation et au développement des bourgs-centres
- 200 millions d'euros viennent majorer, comme en 2015, la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) gérée par les Préfets de département.

Dans ce contexte, l'État dans l'Isère a pu soutenir financièrement des projets d'investissement pour un montant de subventions de 14 221 557,88€ au titre du Fonds d'investissement public local (FSIL) et de 8 293 400,67 au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Dans la 5<sup>e</sup> circonscription de l'Isère, ce sont 25 collectivités (communes et communautés de communes) qui ont été soutenues financièrement dans leurs projets d'investissement :



## Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Commune ou EPCI	Projet	Coût HT éligible du projet	Taux subvention	Montant subvention
Chapareillan	Construction d'une nouvelle halte-garderie	396 000	20%	63 360
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	Extension du pôle tertiaire Cœur de Chartreuse	706 955,93	25%	176 738,98
Communauté de Communes du Grésivaudan	Démolition, désamiantage et dépollution du site de Moulin Vieux à Pontcharra	1 000 000	25%	250 000
Crêts en Belle-donne	Construction d'un préau sur l'aire du lac de Morêt de Mailles	99 253,55	20%	19 850,71
Domène	Rénovation de la toiture de l'école élémentaire G. Rivet – 2 <sup>e</sup> tranche (charpente + remplacement tuiles)	69 158	20%	13 831,60
La Terrasse	Aménagement de sécurité rue du Château (RD 30 A)	192 100	20%	38 420
Le Touvet	Travaux de sécurité sur la route de Bresson	420 194	20%	84 039
	Aménagement de voirie de la zone artisanale du Bresson dans le cadre de son extension	440 099,95	25%	110 025
	Transformation de locaux de stockage en bureaux administratifs à destination de la Trésorerie du Touvet	241 888	50%	120 944
Le Versoud	Mise en accessibilité des bâtiments communaux	115 154,82	20%	23 030,96
Lumbin	Restructuration, mise aux normes et extension du restaurant scolaire	98 900	25%	24 725
	Travaux de rénovation / réaménagement des voiries chemin du Buissonnay	69 064,84	20%	13 812,96
Paladru	Aménagement sécurité « Cœur de village » -	117 674	20%	23 534

	2 <sup>e</sup> partie			
	Création de plateau sportif	160 473	20%	32 094
Saint Bernard du Touvet	Travaux de voirie au Col de Marcieu : chemin de l'Aulp du Seuil	52 057	20%	10 411,40
	Installation d'un terrain multisports	45 642,50	20%	9 128,50
Saint Geoire en Valdaine	Mise en conformité de l'accessibilité de l'Espace Versoud et de la Poste	221 502	25%	55 375,50
Saint Hilaire du Touvet	Création d'un cheminement piétonnier « Vials-Pistes-Mairie » le long de la RD30	117 025,50	20%	23 405,10
	Mise en accessibilité PMR de plusieurs bâtiments communaux	85 726	20%	17 145,20
Saint Joseph de Rivière	Aménagement de sécurité autour de l'école : rue du Fond de Rivière, aire de retournement et mise en accessibilité des cheminements autour de l'école	152 187	20%	30 437,40
Saint Laurent du Pont	Aménagement travaux de sécurité rue Jules Ferry	321 801,72	20%	64 360,34
Saint Pierre d'Entremont	Travaux de sécurité urgents et mise en conformité de l'accès à l'église St Philibert	144 000	20%	28 800
Saint Pierre de Chartreuse	Rénovation de la piscine municipale	22 370	30%	6 711
Sainte Marie d'Alloix	Construction d'une salle polyvalente	900 125	20%	180 025
Sarcenas	Travaux d'amélioration énergétique de la salle d'animation rurale	124 733,85	30%	37 420,15
Theys	Réparation du beffroi, du clocher de l'église et aménagements sur le système électrique de l'horloge	46 902	20%	9 380,40



## Fonds d'investissement public local (FSIL)

Commune ou EPCI	Projet	Montant opération	Montant subvention
Domène	Extension de l'ensemble sportif Salvador Allende	370 800	92 700
Le Touvet	Réalisation de nouveaux locaux et vestiaires pour le Rugby Club Touvet Pontcharra	406 348	101 587

## Dotation de soutien à l'investissement local (DSIPL)

Commune ou EPCI	Projet	Montant opération	Montant subvention
Chamrousse	Réhabilitation de l'ancienne CAF en agence de l'environnement	484 921,95	121 230,48
Communauté de Communes du Pays Voironnais	Construction d'un dépôt de bus urbains	1 109 440	277 360
Le Cheylas	Construction d'un dojo et salle de sports multi activités dans l'enceinte de l'ensemble sportif Emé de Marcieu	666 000	166 500
Le Versoud	Aménagement de nouvelles dessertes au lotissement Lilatte	406 217,25	101 554,31
Les Abrets en Dauphiné	Construction d'un local jeunes au parc Bisso	118 700	29 675
Pontcharra	Mise en accessibilité des ERP IOP	690 954,50	172 738,62

### ■ MONT GRANIER - LE POINT SUR LA SITUATION



- **accès du Granier** : suite à la levée de l'interdiction totale d'accès au Mont Granier, mise en place par la préfecture de l'Isère après éboulements de début d'année, les communes d'Entremont le Vieux et Chapareillan ont pris chacune un arrêté qui interdit les zones basses du Granier et la crête sommitale (**bord de falaises** et abords **immédiats** de la Croix).

- **la route qui relie Chapareillan à Entremont le Vieux** par le col du Granier reste pour l'instant fermée (coupée ce printemps par plusieurs coulées suite aux éboulements) mais le Conseil Départemental de l'Isère travaille pour mettre en place dès que possible une solution d'ouverture temporaire et sécuritaire.

- Conformément à la décision préfectorale (suite à l'avis du comité consultatif du 8 décembre 2014), les **travaux de réfection de l'accès à l'alpage de l'alpe** pour les besoins de l'accès du troupeau ont commencé la deuxième quinzaine d'août. Pour des raisons de sécurité, la commune de Sainte Marie du Mont a pris un arrêté restreignant l'accès au sentier de l'alpe.

L'accès est interdit **entre 9h et 17h** sur la période de réalisation des travaux. En effet durant cette période, une pelle sera présente et des actions de minage pourront être réalisées. La fermeture du sentier sur ces plages horaires est faite pour garantir la sécurité des promeneurs et du chantier en général.

### ■ 1<sup>eres</sup> RENCONTRES « ÉTRANGE FOND DE FRANCE » - MERCREDI 24 AOÛT À PINSOT

Mercredi dernier à la salle des fêtes de Pinsot, Radio fond de France proposait la projection du documentaire "Un paese di Calabria" ("Un village de Calabre") en présence de la réalisatrice Catherine Catella.

Ce film, qui a été projeté dans de nombreux festivals et a reçu plusieurs prix mérités raconte l'histoire du village de Riace, moribond suite à l'exode rural vers les villes du Nord de l'Italie et les pays riches et qui a commencé à renaître de ses cendres lorsqu'un jour de l'été 1998, un bateau avec 200 Kurdes s'est échoué sur la plage. L'histoire du village échappe alors définitivement à la fatalité. Riace, cette terre que l'on voulait autrefois quitter, attire désormais d'autres exils, d'autres hommes venus de terres lointaines et inhospitalières. Aujourd'hui les habitants de Riace s'appellent Roberto, Ousmane, Emilia, Mohamed, Leonardo... Ils inventent au jour le jour leur destinée commune.

J'ai particulièrement apprécié cette histoire qui met en acte les valeurs de solidarité, de respect et d'ouverture à l'autre, de courage et de démocratie.

### ■ 9<sup>e</sup> FÊTE MÉDIÉVALE – SAMEDI 27 AOÛT À SAINT GEOIRE EN VALDAINE



À l'invitation de Michel Cudet, maire de Saint-Geoire-en-Valdaine j'ai assisté, en présence de Céline Burllet, conseillère départementale et de nombreux élus, au Banquet de la Fête Médiévale, une très belle 9<sup>e</sup> édition qui a offert aux nombreux visiteurs un voyage dans le Moyen-Âge.

Après la grande parade dans le centre bourg, tous les acteurs - artistes, bénévoles, spectateurs - de la fête se sont dirigés vers le stade de la Combe, transformé en site médiéval. Après le banquet, le site a vibré au rythme des spectacles proposés : déambulations, jeux de cirque, spectacles d'oies, jeux équestres. Un campement médiéval permettait de découvrir des métiers et des jeux du Moyen-Âge pour le plus grand plaisir des enfants présents.

## ■ FOIRE AGRICOLE – DIMANCHE 28 AOÛT AU PINET D'URIAGE



Gérald Giraud, maire de Saint Martin d'Uriage m'a convié à l'inauguration officielle de la foire agricole du Pinet d'Uriage. Ce rassemblement, organisé par un comité de bénévoles passionnés, est l'occasion de (re)découvrir les produits locaux et de rencontrer de jeunes agriculteurs.

Francis Gimbert, président de la communauté de communes du Grésivaudan ainsi que les conseillers départementaux Laure Quignard et de Gilles Strappazzon étaient également

présents.

Une belle journée, rythmée par de nombreuses animations pour tous : pêche à la truite, balades à poney, concours de bûcherons, atelier du maréchal-ferrant, tonte de moutons, vannerie, dentelle au fuseau, fabrication du beurre à la baratte...

## ■ 23<sup>e</sup> RALLYE AUTOMOBILE DE CHARTREUSE – DIMANCHE 28 AOÛT À SAINT LAURENT DU PONT



Dimanche dernier, je me suis rendu à la remise des prix du 23<sup>e</sup> rallye automobile de Chartreuse organisé par le Racing Team Rocharay et le Comité d'organisation du rallye automobile de chartreuse (CORAC).

Accompagné de Jean-Louis Monin, maire de Saint-Laurent-du-Pont, j'ai félicité les organisateurs et le vainqueur Michel Giraldo, ainsi que les isérois Damien Villeton et Thomas Barral, qui complètent le podium.

**PIERRE RIBEAUD**

Permanence

77 place de la Mairie / 38660 LA TERRASSE

Tél. : 04 76 92 18 96 / Fax : 04 76 92 18 98

Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite



[Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)



Suivez l'actualité de Pierre Ribeaud sur [Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)

Pour modifier les informations vous concernant ou si vous souhaitez vous désinscrire : [pierre.ribeaud@orange.fr](mailto:pierre.ribeaud@orange.fr)